



Dessiner et décider l'avenir !

L'intersyndicale des retraité.e.s de Vendée avait interpellé le Préfet et le Président du Conseil Départemental sur l'impact de la pandémie et les dispositions prises pour protéger la population. (cf les précédents bulletins de la SFR et de la FGR-FP) Nous aurions aimé rendre compte ici de leurs réponses et informations.

Le premier n'a toujours pas donné suite. La gestion gouvernementale du covid19 calamiteuse l'aurait-elle mis à ce point sur la défensive ? L'absence de matériels (masques, tests, médicaments)... L'étranglement de l'hôpital public ont conduit à un confinement extrêmement

strict dont les conséquences de toutes sortes sont terribles.

Le second, indiquant qu'il faisait le maximum (?!...), a renvoyé à une réunion du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie ... à venir ! Trop difficile sans doute de revendiquer la rupture avec les politiques qui ont tant démuné le pays! Le département préfère depuis longtemps l'appel au bénévolat contre un développement ambivalent des services publics.

La sortie de crise ouvrira-t-elle sur une rupture avec les logiques libérales dont la nocivité a été mieux cernée

dans l'opinion ? La mobilisation autour des enjeux de santé publique est une des premières étapes.

Le déficit des comptes sociaux sera-t-il repris dans les comptes de l'Etat pour étaler, voire annuler ou monétiser la dette ? Ou bien l'asphyxie de la protection sociale (santé et retraites) sera-t-elle organisée ?

La pression sociale fera la différence.

L'avenir en dépend. Pour les retraité.e.s, les jeunes et les actifs.

Prenons notre place pour décider avec eux du jour d'après !

Le groupe d'animation
le 11 juin

Mardi 16 juin 2020, 18 heures

à la Roche sur Yon

Devant le Centre Hospitalier Départemental

Rassemblement pour faire une chaîne humaine

Dans le respect des gestes barrière en portant un masque

Une nouvelle fois, une partie des lecteurs et lectrices habituel.le.s ne recevront pas ce numéro. Après le confinement empêchant l'envoi papier de nos informations, les délais d'acheminement par la poste le rendent totalement inefficace.

Transférez cette publication à vos connaissances ! Ne laissons personne isolé.e !

Dans ce numéro :

Avec les personnels de santé	3
Lettre ouverte à O.Véran	3
Lecture, chanson	4

Plus jamais ça !

20 organisations associatives et syndicales dont la FSU sont réunies au sein de la coalition "plus jamais ça". Elles appellent à soutenir et participer aux mobilisations du 16 juin à l'initiative des personnels de santé.

Nous les avons applaudis, maintenant il faut les soutenir !

Le 26 mai nos organisations ont rendu public un plan de sortie de crise pour répondre aux urgences sociales et écologiques. Parmi ces mesures, le droit à la santé pour toutes et tous partout : la pandémie du Covid 19 a montré à quel point il doit être une priorité absolue. Et à quel point il relie les enjeux sociaux et écologiques.

L'urbanisation et la déforestation sans limites et avec elles, la disparition des espaces naturels, sont une des causes avancées dans la propagation de ce type de virus des espèces sauvages vers l'espèce humaine. Sa propagation sur l'ensemble du globe est quant à elle directement en lien avec le développement exponentiel des transports aériens. De même que la pollution de l'air par les particules fines favorise les maladies respiratoires, et que des maladies chroniques liées à un environnement dégradé ou à une alimentation de mauvaise qualité, comme les cancers, l'obésité ou le diabète, augmentent nettement les risques de cas graves.

Face à cette pandémie, ce gouvernement est défaillant ! La santé de toutes et tous passe par une distribution gratuite des masques, la gratuité des tests et leur accessibilité (...)

Cette pandémie a aussi montré l'importance de préserver **la santé des travailleuses et des travailleurs (...)** Parmi les plus exposés, les personnels de la santé ont dû faire face à plusieurs pénuries.

Pénurie des indispensables protections pour pouvoir exercer au quotidien leurs activités au côté des milliers de malades. Pénurie de personnels pour être en capacité de prendre en charge l'ensemble des malades dans des conditions correctes. Pénurie de lits et notamment de lits de réanimation pour faire face aux nombreux cas graves.

Pourtant depuis des années ces personnels se sont mobilisés pour obtenir les moyens nécessaires à leur activité essentielle et protéger le service public de la santé. Force est de constater qu'il n'y a eu aucune réponse à la hauteur des enjeux. Les politiques néolibérales ont fait totalement faillite et la pandémie a démontré que le système de santé doit échapper à une gestion privée. Il est urgent

de réinventer un système public de santé pour satisfaire les besoins de la population, et réduire les inégalités d'accès à la santé sur l'ensemble du territoire, des zones rurales aux banlieues.

Avec l'ensemble des personnels, leurs organisations syndicales et les collectifs, nous exigeons un **plan d'urgence pour l'hôpital public**, pour garantir l'accès gratuit aux soins de qualité sur l'ensemble du territoire. Il est nécessaire dès à présent d'embaucher du personnel avec un 1^{er} plan de 100.000 recrutements, augmenter les salaires en assurant l'égalité avec les personnels étrangers, revaloriser les postes d'infirmières et d'aide-soignantes, supprimer la sélection et créer des places dans les formations de santé, annuler la dette des hôpitaux et augmenter leurs budgets d'au moins 5 %. Ces premières mesures doivent permettre d'améliorer le fonctionnement de l'ensemble des services et d'ouvrir des lits en nombre suffisant au quotidien comme en période de crise sani-



taire. Tous les plans de restructuration et de fermetures de sites ou de services doivent être annulés et une logique de coopération doit être mise en place.

(...) Une revalorisation des dispositifs spécifiques comme l'Aide Médicale d'État ou la PUMa, qui ont été sévèrement revus à la baisse l'année dernière, est plus que jamais essentielle. La France doit également concrétiser son engagement de faire du futur traitement un bien public mondial en conditionnant ses financements à la recherche à la mise en commun des futurs brevets développés. La pandémie du coronavirus ne doit pas servir à enrichir les grands groupes pharmaceutiques.

Ce sont aussi les personnels des EHPAD et de l'aide à domicile – des femmes à plus de 95% – qui doivent être reconnus, revalorisés, mieux formés et recrutés en nombre suffisant. Un grand service public de la perte d'autonomie pour sortir ce secteur de la loi du marché est nécessaire.

Ce ne sont pas des médailles que les personnels réclament mais des actes. Ils multiplient les mobilisations toutes les semaines et appellent à **une grande journée de mobilisation le 16 juin partout en France.**

Nos organisations appellent l'ensemble de la population à manifester son soutien et partager leurs exigences en se rendant à ces initiatives, tout en respectant les mesures de protection.

Après échanges au sein du groupe des neuf, sept organisations dont la FSU ont souhaité s'adresser sans tarder et ensemble au Ministre de la santé. Elles dénoncent les menaces sur le budget de la protection sociale et combattent la confusion entre « 5ème risque » et 5ème branche:

« (...) L'état d'impréparation dans lequel le pays s'est trouvé pour faire face au virus est attribuable aux politiques budgétaires menées depuis 1995, réduisant les capacités et les moyens des hôpitaux, des maisons de retraite, des services d'aide à domicile. Pour nos organisations, une question se pose : **va-t-on poursuivre dans cette voie ?** Nous avons pris connaissance du contenu des projets de loi organique et ordinaire. Nous souhaitons vous dire que nous ne sommes en rien rassurés.

Sur la reprise de la dette

Nous sommes inquiets quant à l'annonce du gouvernement précisant que le coût de la crise sanitaire serait repris par la CADES dont la fonction est d'apurer à terme la dette mise à la charge de la Sécurité sociale, en ponctionnant les ressources annuelles des organismes. En choisissant de faire porter la dette liée au Covid-19 par les organismes de Sécurité sociale, le président et le gouvernement vont faire payer le coût de la crise à la Sécurité sociale et donc aux assurés sociaux. La Sécurité sociale d'un côté, et les services publics de l'autre vont supporter le « coûte que coûte » mis en avant par le président de la République au tout début du confinement. Le décalage à l'horizon 2033 de l'apurement de la Cades

va entraîner la poursuite d'un prélèvement annuel de 17 Md € sur les comptes de la Sécurité sociale.

Sur la prise en charge de la perte d'autonomie

Les organisations de retraités soussignées estiment que la prise en charge de la perte d'autonomie, que ce soit au domicile ou en établissement, doit être du ressort de la Sécurité sociale en intégrant « le droit à l'autonomie » dans la branche maladie de la Sécurité sociale.

Cette prise en charge doit s'inscrire dans le cadre de l'architecture actuelle de la Sécurité sociale, c'est-à-dire à partir de la branche maladie, tout comme les risques maladie, maternité, invalidité, décès, et les AT/MP, et non par une branche supplémentaire comme semble s'orienter la réflexion du gouvernement via un financement spécifique.

Définie comme un état durable de la personne entraînant des incapacités pour réaliser les actes de la vie quotidienne, la perte d'autonomie peut survenir à tout âge et nous estimons qu'elle fait partie des aléas de la vie tout comme la maladie, la maternité, l'invalidité, le décès ou les accidents du travail et les maladies professionnelles. Une branche supplémentaire, comme semble s'orienter la réflexion du gouvernement via un financement spécifique à part, stigmatiserait une partie de la population et fragilise-

rait son financement alors qu'il s'agit d'un aléa de la vie.

Nous nous inquiétons également des sommes annoncées (2,3 milliards d'euros) pour financer la prise en charge de la perte d'autonomie via une partie de la CSG, en 2024 seulement. Cette

somme est notoirement insuffisante : certains rapports chiffreraient à 10 milliards en 2030 la couverture des besoins. Nous sommes conscients qu'une amélioration et un élargissement des prises en charge par l'assurance maladie impliquent un renforcement de ses recettes. Pour cela, nous estimons que ceci doit se faire dans le

La coût de la crise sanitaire ne peut et ne doit pas être payé par la sécurité sociale!

La perte d'autonomie fait partie des aléas de la vie. Elle doit être prise en charge dans le cadre de la branche maladie.

cadre du salaire socialisé à partir des cotisations sociales, en préservant les ressources de l'assurance-maladie : remise en cause des

différentes exonérations de cotisations sociales (27,3 milliards d'euros en 2017) et des paradis fiscaux existants.

Nos organisations rappellent que, pour elles, la prise en charge complète de la perte d'autonomie doit s'envisager dans le cadre de la branche maladie de la Sécurité sociale solidaire. »



F.S.U.85

S.F.R.

Pôle associatif
71 bd Aristide Briand
(Rez-de-chaussée, porte C)
BP 01
85001 La Roche-sur-Yon Cedex
tél + fax : 02-51-05-56-80
courriel : retraites@fsu85.fr

Rédaction: F.Bourdet, F.Célérier,
J.P.Chotard, A. Deau, J.P.Majzer,
P.Marton, E.Mathé, C.Rivé



**Vous pouvez aussi
nous retrouver
sur
<http://sd85.fsu.fr/>
à la rubrique
« retraite »**

Dans cette sortie progressive du confinement, l'écho d'un concert, l'invitation à un spectacle, ou encore les traces d'un voyage ne peuvent trouver place dans la rubrique habituelle "sortir, découvrir" ! Mais voici une découverte qui mérite intérêt.

Roman de cœur ...

Pete Fromm et son dernier roman "La vie en chantier", est incontestablement l'une des plus belles découvertes de mes lectures pendant le confinement.

Cet auteur américain du Montana nous livre ici le récit d'un amour fauché, d'un homme brisé dans sa maison inachevée.

Taz, menuisier ébéniste méticuleux et sensible, perd sa femme Marnie en couches et se retrouve face à lui-même et à sa petite fille.

Evitant tout sentimentalisme et toute sensiblerie, le roman puise plutôt sa force dans l'authenticité des émotions et le chagrin qui hante

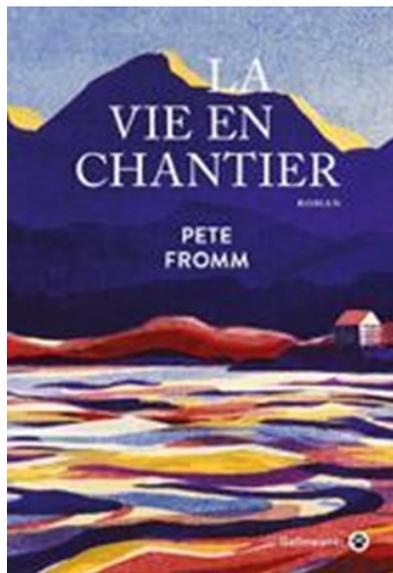
secrètement le jeune veuf.

La construction esquive ainsi l'expression trop frontale des affects au profit des non-dits, des conversations intuitives, des gestes, des présences ...

Bienveillance et complicité rendent la lecture plutôt reconfortante et, avec ses amis sûrs et dévoués, on accompagne volontiers dans son deuil ce jeune artisan qui doit apprendre à se reconstruire, ce jeune père cassé cherchant son rôle, sur fond de Montana préservé et presque intime.

Un beau roman de
Coeur sensible et fort.

Françoise Célérier



Chanson de colère ...

On la trouvait plutôt jolie, Lily
Elle arrivait des Somalies Lily
Dans un bateau plein d'émigrés
Qui venaient tous de leur plein gré
Vider les poubelles à Paris
Elle croyait qu'on était égaux Lily
Au pays de Voltaire et d'Hugo Lily
Mais pour Debussy en revanche
Il faut deux noires pour une blanche
Ça fait un sacré distinguo ...

Pierre Perret a chanté Lily, chanson d'une brûlante actualité en ces temps de rejet des discriminations raciales et sociales entremêlées. Autre colère : il chantera *les confinés* lors de sa prochaine tournée à partir d'octobre.

J.P.M.

...

*Ils nous ont tant confinés
Puis déconfinés, puis reconfinés
Qu'on redoutait d'être in fine
Des cons finis*

*Les infirmières qui gagnent des clopinettes
Même pas au SMIC galèrent à tour de bras
On récompense nos courageuses Cosettes
D'applaudissements, d'médailles en chocolat
Mes p'tits marquis vous devriez avoir honte
La dignité chez vous elle est en deuil
Pas une seule de vos promesses à la gomme
Ont un jour consolé leur portefeuille*

*Ils nous ont tant confinés
Puis déconfinés, puis reconfinés
Mais vous vous rest'rez pour la vie*

Des cons finis

